



L'EXPERTISE DE VIE DES PERSONNES ET DE LEURS FAMILLES



L'évolution générationnelle des familles d'une part et l'évolution générale du secteur, d'autre part, incite à (re)considérer la place et le rôle des familles. A partir de l'appropriation de ces évolutions, cette formation doit permettre de compléter les savoirs académiques et professionnels par les savoirs expérientiels des familles, et accompagner la réflexion des professionnels des établissements les bénévoles des associations. La formation est animée conjointement par un professionnel du médico-social et un parent-expert, responsable associatif.

DURÉE

1 JOUR

TARIFS

Sur site : 1250€ / jour
Inter + : 220 € / pers. (*)
(*dates et lieux, nous consulter)

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs

PRÉ-REQUIS Etre amené à être en contact avec des personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

PUBLIC VISÉ Directeurs - chef de service, professionnels. Bénévoles, famille, personnes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître l'expérience des familles,
- Rechercher des modalités de l'expression de cette expérience
- Convenir de l'expertise des familles,
- Adapter/reconsidérer les pratiques et les postures professionnelles,
- Prendre en compte cette expertise dans la réalisation des projets d'accompagnements individuels,
- Développer au sein de l'établissement /du service/ de l'association les éléments de l'Axe 3 de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous », notamment : valoriser l'expertise d'usage, favoriser l'accompagnement par les pairs dans les établissements et service (pair-aidance).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Alternance entre apports théoriques, pédagogiques, didactiques et échanges au sein du groupe

JOUR 1

- Les données législatives et réglementaires qui placent le projet des parents au centre des décisions du parcours de l'enfant : autorité parentale, obligation d'éducation, de soins, place de la personne dans le système de santé et dans le système éducatif
- Les rapports et missions en lien avec l'expertise de vie de la famille
- La place de la famille dans la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous »
- Le projet de vie et le parcours de vie : comment le construire et l'adapter
- La réalité du vécu quotidien
- Les expertises complémentaires : familles et professionnels,
- Écoute, empathie et bienveillance professionnelle